



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES JEUNES

532-PW-2025-01-04 – Circulaire Titres Jeunes Ph-1

Angres , le 16 décembre 2024

LES TITRES 1^{ERE} PHASE DU CHAMPIONNAT JEUNES 2024/2025

Les Titres du Championnat Jeunes de la 1^{ère} Phase de la Saison 2024 / 2025 vont se dérouler dans un centre unique ce qui permet de répondre à plusieurs impératifs :

-Réunir les Equipes, premières de leur Poule, afin de rencontrer des Equipes d'autres secteurs géographiques

- Faire jouer au maximum 3 rencontres, réparties sur la journée, avec une fin de compétition en fin d'après-midi

DATE :

Samedi 4 janvier 2025

LIEU :

Salle du Collège Avenue Philippe Lebas - 62270 **FRÉVENT**



HORAIRES :

POINTAGE : **10H00** POUR TOUTES LES EQUIPES DE J2 ET J3

🏸 J2 : 1 poule de 4

🏸 J3 : 1 poule de 4

18h00 : Remise des récompenses

Juge-Arbitre : Julien DUEZ : 📞 : 07 64 71 74 07 ✉ : duezjulien.cd62tt@gmail.com

Délégué d'épreuve : Gérald OLIVARES: 📞 : 06 67 24 67 13 ✉ : gerald.olivares@wanadoo.fr

LES QUALIFIÉES :

Les équipes ayant répondu sont colorées en (**Vert : participant**, **Rouge : ne participant pas**)

Garçons :

Filles : aucune équipe

J1 : pas d'équipe qualifiée	J2 : 4 équipes	J3 : 5 équipes
	La 1 ^{ère} Equipe de chaque Poule	La 1 ^{ère} Equipe de chaque Poule
	1 : Etaples 1	1 : Etaples 2
	2 : Balinghem 1	2 : Marck 1
	3 : Béthune 1	3 : Béthune 2
		4 : Carvin 2
	4 : Frévent 1	5 : Longuenesse 2
		6 : Biache 1

DÉROULEMENT THÉORIQUE DE LA COMPÉTITION

Garçons : J2 : poule de 4 : 10h30 : Frévent 1 / Balinghem 1 et Etaples 1/ Béthune1
13h30 : Frévent 1 / Béthune1 et Etaples 1/ Balinghem 1
15h00 : Frévent 1 / Etaples 1 et Béthune 1/ Balinghem 1

J3 : poule de 4 : 10h30 : Etaples 2 / Longuenesse 2 et Béthune 2 / Carvin 2
13h30 : Etaples 2 / Carvin 2 et Béthune 2 / Longuenesse 2
15h00 : Etaples 2 / Béthune 2 et Carvin 2 / Longuenesse 2

Toutes les rencontres se jouent au meilleur des 10 parties, la rencontre s'arrête lorsqu'une équipe gagne **6 parties**.

QUELQUES RAPPELS

Les rencontres se jouant sur deux tables, si les équipes sont complètes elles pourront être arbitrées pour les Joueurs, toutefois nous souhaitons que chaque équipe soit accompagnée d'une personne adulte pouvant arbitrer (parents, arbitres de club, joueurs, entraîneur...) afin de décharger les jeunes Compétiteurs de cette tâche.

À chaque rencontre, l'équipe peut être modifiée.

Pour pouvoir participer à la journée des Titres, les Joueuses et Joueurs doivent avoir participé au minimum à 4 rencontres au titre de l'équipe qualifiée.

- une exception sera faite pour les équipes ayant des Joueurs sélectionnés par le Comité, la Ligue ou la Fédération, dans ce cas, le Joueur sélectionné pourra être remplacé par un Joueur ayant participé à au moins 3 rencontres du Championnat des Jeunes au titre d'une autre équipe du club de même niveau.

L'attestation jointe à la circulaire doit OBLIGATOIREMENT être remplie et transmise au Secrétariat du CD62TT au plus tard le :

vendredi 27 décembre 2024 à 13h00.

RAPPEL de la réglementation relative à la limitation des points par division modifiée cette saison :

J3 → Catégories : Poussins / Benjamins / Minimes ayant moins de 550 points
Cadets débutants ayant 500 points.

J2 → Catégories : Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets ayant moins de 650 points

J1 → Catégories : Benjamins / Minimes / Cadets ayant moins de 750 points
Poussins sans limite de points
(ils ne sont pas autorisés à participer au Championnat Adultes)

Patrice WARNAULT,
Responsable du Championnat des Jeunes